



Lure le 3 avril 2020

**7 avril, journée mondiale de la santé :
la lutte contre le COVID19 avant les intérêts privés !**

La Coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité est en colère ! Trois cent milliards d'euros promis aux entreprises, et pas uniquement aux plus petites, (les TPME, les artisans, les commerçants, les auto entrepreneurs ont vraiment besoin de soutien), et des miettes pour l'hôpital, des miettes pour la santé publique.

Dans une pétition lancée en 2017, nous disions « Stop à la catastrophe sanitaire annoncée. Exigeons l'accès aux soins pour toutes et tous. » Elle est toujours d'actualité et peut être signée sur <https://www.mesopinions.com/petition/sante/stop-catastrophe-sanitaire-annoncee-exigeons-acces/37000>.

La catastrophe sanitaire est là ! Les mesures d'économies sont venues à bout des réserves de masques. Les soignants, les personnels des EHPAD, des services d'aides à domicile se trouvent démunis. Les fermetures de lits, de services, le manque de matériel ont réduit les capacités de notre système de santé qui n'est plus en mesure de répondre à la crise.

Les remarques sur le respect du confinement se multiplient. Arrêtons de faire porter sur la population la responsabilité de la crise sanitaire ! La gestion de la crise est calamiteuse. Les mensonges et sous estimations permanents affaiblissent la confiance de la population, créent un espace aux fakenews, La vraie responsabilité est celle de nos gouvernants, des députés qui les soutiennent, qui ont limité les dépenses de santé et laminé les hôpitaux publics.

Les appels aux dons se multiplient. La vraie solidarité, c'est celle de la sécurité sociale. Le gouvernement doit arrêter de la mettre en difficulté à travers des exonérations de cotisations de plus en plus massives. La crise va coûter cher à la Sécurité Sociale (rien que pour l'Agence Nationale de Santé Publique, 4 milliards) : les assurés n'ont pas à en subir les répercussions.

../..

La limitation des dépenses de santé par la loi de financement de la sécurité sociale et l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) n'a plus lieu d'être. Les dépenses de santé doivent pouvoir répondre aux besoins exprimés par les soignants et les patients des territoires, aujourd'hui pour le Covid et demain pour nos vies. Pour cela il devient de plus en plus urgent de nous réapproprier la gestion de la Sécurité Sociale et de mettre en œuvre toutes les mesures pour augmenter ses recettes.

Car il faut rouvrir des lits, des services, créer des emplois à l'hôpital, revaloriser les salaires des personnels, condition pour que les postes soient pourvus.

La crise montre l'importance des hôpitaux de proximité, de la médecine de ville : il faudra en tenir compte. Et nous continuerons à lutter pour un hôpital public de proximité, alors qu'il semble que les ARS et l'hospitalisation privée profitent de la crise pour accélérer l'organisation de l'hospitalisation telle qu'annoncée par la loi « ma santé 2022 » avec des fermetures de services et la valorisation du secteur privé, avec tous les risques de dépassement d'honoraires et de frais administratifs.

Dans son discours guerrier en Anjou, le président de la République annonce, avec retard, des mesures de production industrielle pour la santé. Mais il ne semble toujours pas avoir compris que les matériels médicaux et les médicaments devraient être soustraits aux intérêts privés, que la recherche publique doit être démultipliée !

C'est la politique de santé conduite hier et poursuivie aujourd'hui qui augmente le nombre de nos drames et de nos morts.

L'après coronavirus commence dès maintenant : le 7 avril, journée mondiale de la santé, avec le Réseau Européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale, nous disons stop à la privatisation de la santé et de la protection sociale et en exigeons les moyens. Nous appelons la population à le revendiquer par toutes les formes compatibles avec le confinement actuel et à amplifier cette exigence par la suite.



COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 0025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02